

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Congrès des Anciens Combattants.
— L'échéance qui devait être fatale. — Les S.F.I.O. et les communistes feront-ils camarades ? — Heureuse transformation morale.

Il faudrait bien de la bonne volonté pour soutenir qu'il y a beaucoup de clarté dans les décisions prises par le Conseil National de la Confédération des Anciens Combattants. Il fallait se faire bien des illusions pour espérer qu'il sortirait de ce Congrès une doctrine politique unie et cohérente.

Les Congressistes n'ont pu sauvegarder leur union si nécessaire, ils n'ont pu maintenir l'accord entre eux qu'en se cantonnant sur le plan des généralités vagues et en évitant soigneusement de préciser, de définir, d'entrer dans le détail des choses et des idées.

Pourquoi ?
Mais tout simplement parce qu'il en est des Anciens Combattants comme des autres citoyens et qu'il existe entre eux la même diversité d'opinions que dans le pays lui-même. Cela ne se voit pas tant que leurs débats ne touchent pas à la politique. Mais ces oppositions de pensée et de tendances apparaissent aussitôt qu'on discute les questions qui les mettent en jeu.

On devrait, écrivaient certains confrères avant le congrès, on devrait donner le pouvoir aux Anciens Combattants.

Bien. Mais il faudrait d'abord qu'ils se missent d'accord entre eux sur un programme gouvernemental. Et l'on vient de voir précisément que c'est là le hic. C'est là que se trouve la difficulté.

L'expérience qu'ils viennent de faire montrera sans doute aux Anciens Combattants le péril de ces excursions sur un terrain qu'ils avaient si prudemment réservé jusqu'ici. Ils peuvent et doivent exercer sur l'opinion une influence heureuse et bienfaisante. C'est à la condition qu'elle demeurera sur le plan moral. Dès qu'ils voudront en sortir, au lieu de l'union et de la force dans laquelle ils ont vécu, ils sombreront dans les querelles et les divisions qui les diminueront sans rien rapporter au pays.

La terrible échéance du 8 juillet est donc passée sans aucun des maheurs ou des bienfaits qu'elle devait nous amener. Elle n'a justifié ni la peur ridicule des uns, ni les espérances folles des autres. Tout s'est déroulé, sous la chaleur caniculaire, dans un calme parfait.

Les manifestations annoncées ont eu lieu et l'on ne s'est pas battu. Chacun a pu, de son côté, manifester pour son opinion sans empêcher les concurrents de manifester pour l'opinion contraire. Et le gouvernement est toujours debout.

On a maintenu l'ordre sans attente à la liberté. Cette conciliation, impossible en d'autres pays, a été pendant 60 ans une réussite continue dans notre République. Depuis les événements de février dernier on pouvait craindre que c'en fût fini pour longtemps. La liberté de parole, la liberté de réunion semblaient être devenues impraticables parce que d'anciens les faisaient dégénérer en bagarres violentes et meurtrières.

Saluons donc comme un premier retour à la sagesse cette journée qui devait être désastreuse pour la démocratie et qui marque au contraire comme un réveil du bon sens public et du sens républicain.

Le 15 juillet doit se tenir un Conseil National du parti S.F.I.O. qui peut avoir beaucoup d'importance pour le parti lui-même et par ses retentissements possibles sur l'ensemble de la politique générale. Il s'agit de fixer l'attitude des S.F.I.O. au regard des communistes qui les convient à ce qu'ils appellent l'unité d'action.

Jusqu'à ces mois derniers, ce rapprochement eût été impossible. Il se fit heurté, chez les socialistes, à une opposition inébranlable. Celle-ci s'est peu à peu atténuée. Les chefs socialistes voient s'affaiblir chaque jour ce parti, qu'ils croyaient si fort et qu'ils sentent se décomposer sous eux. Aussi ne sont-ils plus aussi fiers avec les communistes qui auront obtenu leur soumission à coups de bâton.

Mais si l'union est décidée, elle ris-

que d'avoir pour conséquence chez les S.F.I.O. la proclamation publique d'une cassure qui n'attend qu'une occasion pour se produire.

Ils sont une trentaine de députés dans le groupe S.F.I.O. qui furent sur le point de partir l'année dernière avec le groupe Deat-Renaudel-Marquet... Au dernier moment, ils jugèrent insuffisant le motif de la rupture et décidèrent « d'attendre » encore. C'est pourquoi, d'ailleurs, on les appelle des « attendistes ». Ils sont dirigés par M. L.-O. Frossard — politicien très habile — et ont pour principaux chefs MM. Eyraud député de Pas-de-Calais et Dormoy, député de l'Allier...

Ceux-là se refusent absolument à toute confusion avec le parti communiste et ils trouveraient l'occasion « attendue » de rompre sur un bon motif en dénonçant la déviation du parti à laquelle ils ne veulent pas s'associer.

Leur départ réduirait à 50 membres environ le groupe parlementaire S.F.I.O. M. Léon Blum est décidément le génie des ruines.

La session parlementaire vient de prendre fin. Née dans l'orage et sous le vent de l'émeute populaire, elle inspira à ses débuts beaucoup d'inquiétude et peu d'espoirs. Elle n'a pas justifié les mauvais pronostics et les sombres prophéties. En somme, elle a réalisé une besogne utile et difficile, une de ces tâches ingrates, sans prestige et sans éclat, mais non pas sans danger...

Et ceux qui redoutaient de l'Union Nationale qu'elle engendrerait une politique de paresse et de stagnation sont bien obligés, devant l'importance de l'œuvre réalisée, de convenir qu'ils s'étaient trompés.

Mais ce dont nous lui savons gré surtout, c'est d'avoir grandement facilité l'heureuse transformation morale qui s'est affirmée par le calme du 8 juillet. Au début de l'année on n'avait foi qu'en les moyens violents, les bagarres et les émeutes. Quel changement ! Aujourd'hui tout le monde est persuadé que le maintien de l'ordre à l'intérieur est indispensable à l'amélioration matérielle de la situation.

Ca ne fait pas le compte des trublions. Mais ceux-là ne trouvent leur bien que dans le mal du pays.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le suffrage des femmes et les Anciens Combattants

A la suite du Congrès de l'Union française pour le suffrage des femmes, la lettre suivante fut envoyée à M. de Barral, secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre :

Monsieur le Secrétaire Général,
Le Congrès National de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes qui s'est tenu à Paris le 30 juin et le 1^{er} juillet, m'a chargée de vous transmettre ses remerciements les plus émus pour la position prise par les Anciens Combattants concernant le vote des femmes.

Nos groupements, au nombre de 200, m'ont priée d'être leur interprète pour vous dire le prix qu'ils attachent à la collaboration de vos différentes associations, et l'espoir qu'ils fondent sur vos démarches et notre action commune en vue d'un succès prochain.

C'est pour nous un grand réconfort que de voir ceux qui ont défendu le pays pendant la guerre reconnaître que la collaboration apportée à ce moment par les femmes à la vie du pays doit se traduire par une collaboration effective à la vie nationale.

Votre geste de solidarité et de justice a déjà eu sur l'opinion publique une immense répercussion. Il ne s'agit plus maintenant que d'en obtenir la consécration par le Parlement. Notre volonté commune saura, nous l'espérons, emporter toutes les résistances et vaincre les intérêts individuels.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir transmettre cette lettre à vos associations adhérentes et nous vous en voyons à vous-même nos sentiments de gratitude et de vive sympathie.

C. BRUNSCHWIG,
Présidente de l'U.F.S.F.

Dès le lendemain, nous recevions de la Confédération Nationale la lettre suivante :

Chère Madame,
Je vous remercie bien vivement de

Informations

Les entretiens franco-anglais

A l'issue de la réunion au ministère des affaires étrangères, le communiqué suivant a été remis à la presse :

« Les conversations amicales entre les ministres français et les ministres anglais, qui se sont terminées mardi matin, ont permis aux deux gouvernements de se rendre pleinement compte de leurs points de vue respectifs sur les questions qui ont fait l'objet de leurs discussions.

« Ces questions ont porté notamment sur les propositions françaises d'une sécurité mutuelle plus étendue en Europe orientale, sur l'avenir de la Conférence de désarmement et sur la préparation de la Conférence navale de 1935. En ce qui concerne ce dernier point, M. Piétri, ministre de la marine, prolongera de quelques jours son séjour à Londres. »

Les résultats acquis

A l'issue des conversations franco-britanniques, si l'on voulait en schématiser les résultats, on pourrait le faire de la façon suivante :

1. Toutes les préventions anglaises à l'égard du projet de pacte de l'Est sont levées, et ce pacte reçoit l'approbation du cabinet britannique.
2. Le gouvernement britannique appuiera le projet dans les capitales intéressées, où il peut avoir de l'influence.
3. L'Angleterre ne s'oppose pas à l'entrée de l'I.R.S.S. dans la S.D.N.
4. Une confiance accrue et un raffermissement dans les relations franco-britanniques.

Un appel de M. Doumergue

Au cours du discours radiodiffusé que M. Doumergue fera lundi 16 juillet, le président du conseil exposera les résultats réconfortants obtenus en cinq mois par le cabinet de trêve, pour terminer la saison politique sur une note optimiste.

La réforme fiscale

En exécution de l'art. 2, de la loi du 6 juillet 1934, qui a autorisé la réforme fiscale, un décret sera publié, jeudi prochain, pour réduire de 17 à 12 0/0 l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières nominatives possédées par des personnes physiques.

D'autre part, un décret du même jour prescrira de procéder à une simplification du régime des titres nominatifs et précisera que cette simplification devra être réalisée avant le 31 octobre prochain, après avis d'une Commission, spécialement constituée à cet effet.

Cette Commission sera présidée par M. Matter, procureur général près la Cour de cassation.

Enfin paraîtront également au cours de la présente semaine les décrets portant réforme des droits de douane et des droits de succession.

Trafic d'influence

Après avoir reçu le dossier de M. René Renoult, le procureur de la République a immédiatement signé un réquisitoire introductif relevant, contre l'ancien garde des sceaux, le crime de trafic d'influence prévu et puni par l'art. 177 du code pénal.

M. Ordonneau, juge d'instruction, a été chargé de poursuivre l'information judiciaire et notifiera à bref délai, l'inculpation relevée contre M. René Renoult.

Hitler convoque le Reichstag

Le Reichstag est convoqué pour vendredi prochain.

Cette réunion extraordinaire a été fixée à 20 heures. L'ordre du jour prévoit uniquement la lecture d'une déclaration ministérielle.

—————
votre aimable lettre du 3 juillet que je ne manquera pas de porter à la connaissance du Bureau Confédéral, lors de sa plus prochaine réunion.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir nous rencontrer avec vous sur cette si importante question du vote des femmes. Vous pouvez être assurée que nous poursuivons sur ce point notre campagne auprès du Parlement et des Pouvoirs Publics avec toute la vigueur et l'énergie nécessaires.

Veuillez agréer...

M. DE BARRAL.

Le Comité Central prie les groupes de publier ces deux lettres dans leurs journaux locaux.

Il demande, en outre, aux présidentes de groupes d'écrire avant le 14 juillet, 53, rue Scheffer, pour commander les tracts à distribuer fin août aux commerçants en vue de leurs inscriptions sur les listes aux élections consulaires. Si les présidentes sont en vacances fin août, qu'elles s'assurent dès maintenant d'un concours dévoué pour que les tracts soient remis aux intéressés avant le 1^{er} septembre. Sauf avis contraire des groupes, il leur sera fait une première expédition de cent tracts avant le 1^{er} août.

La réunion de la B.R.I.

Le Conseil d'administration de la Banque des Règlements Internationaux a tenu lundi matin sa réunion mensuelle au siège de la banque.

Le gouverneur Harrison et M. Sproul n'ont pas participé aux délibérations qui ont porté exclusivement sur des affaires intérieures. Au cours de l'examen du rapport mensuel, M. Fraser a rappelé la protestation élevée par la Banque pour les créanciers des emprunts Dawes et Young lors de la proclamation du moratoire allemand.

Le représentant de l'Allemagne a exposé les raisons pour lesquelles son pays a été dans la nécessité de prendre cette mesure.

Le Conseil d'administration a alors approuvé les mesures prises par la direction de la Banque pour la protection des intérêts des porteurs des emprunts Dawes et Young.

EN PEU DE MOTS...

— Un nouvel appareil de radio vient d'être installé à Burgens-Hill, dans un institut d'enfants sourds et muets. Grâce à cet appareil, ils entendent les émissions musicales comme une personne normale.

— Au cours des six derniers mois, le gouvernement brésilien a fait détruire au total 3 millions de sacs de café.

— Un incendie s'est déclaré à l'Université de Fribourg-en-Brigau. Le bâtiment est détruit et la coupole s'est effondrée.

— L'inspecteur Bony, chargé de l'enquête relative aux affaires Stavisky, puis Prince est inculpé de corruption de fonctionnaires.

— Le gouvernement a chargé M. Antonoff, ministre de Bulgarie à Ankara, d'enlamer des pourparlers avec la légation soviétique en vue de la reprise des relations diplomatiques russo-bulgares.

NOS ÉCHOS

Petite fable tunisienne.

Quand j'habitai Tunis on la racontait ainsi :

Un vieil avaré a embauché un homme de peine pour transporter au souks un lourd panier rempli de bouteilles.

« Je n'ai que cinq sous à t'offrir comme salaire, dit-il en les montrant. Mais je te payerai le reste du prix en te relevant trois précieuses maximes qui te serviront puissamment dans la vie. »

Le portefaix accepte, charge le fardeau sur son échine et les voilà partis. En chemin l'avare débite les trois maximes promises.

La première : « Si l'on te dit qu'il vaut mieux travailler que de dormir au soleil, ne le crois pas. »

La deuxième : « Si l'on te dit qu'il vaut mieux souffrir de la faim que de se remplir l'estomac, ne le crois pas. »

Pour la troisième, l'avare ne la dévoile qu'au moment où l'on est arrivé devant sa boutique : « Enfin, si l'on te dit qu'il y a, sous le ciel d'Afrique, un portefaix plus bête que toi, ne le crois pas. »

Alors le portefaix, furieux, lance violemment le panier de verrerie sur le sol et ajoute, pour finir, cette quatrième maxime :

« Si l'on te dit qu'il reste une seule bouteille intacte dans ce panier, ne le crois pas. »

Ton corps est à toi.

Un curieux procès vient d'établir à Rome une intéressante jurisprudence. Une jeune femme pauvre avait, moyennant la forte somme, livré une de ses glandes thyroïde ou autre, pour la voir greffée sur un riche septuagénaire qui désirait avoir vingt ans de moins. Les tribunaux de première instance condamnerent les médecins qui s'étaient prêtés à l'opération à une amende considérable, « attendu que l'opération risque de laisser le patient gravement atteint dans ses facultés physiques et mentales. »

Mais, en appel, le jugement a été infirmé et les médecins renvoyés sans aucun dam, « attendu que chacun est libre d'user de son organisme comme il l'entend. »

Nul doute que la profession de donneur de glandes, qui est fort lucrative, ne devienne bientôt, la crise aidant, une des plus encombrées.

Bien répondu.

Après la bataille d'Hoïhstett, si fustée à la France Malborough, faisant la revue des prisonniers, vit un superbe grenadier du régiment de Navarre qui conservait toute sa fierté jusque dans l'esclavage.

« Si le roi de France, dit Malborough, avait cent mille hommes comme celui-là, il serait plus heureux à la guerre. »

« Ce ne sont pas cent mille hommes comme moi qui manquent à mon maître, reprit le grenadier, c'est un homme comme vous. »

Histoire écossaise.

M. Winston Churchill visite Padirac avec quelques amis anglais. Devant le

AU FIL DES JOURS...

DEUX SEMAINES EN ITALIE

(Suite)

Sorrente, que les Italiens appellent volontiers la Nice napolitaine, ne ressemble en rien à la grande cité française de la baie des Anges. Au lieu de se répandre sur le rivage, elle le domine de très haut. Ce n'est point, comme le dit Lamartine, au pied des oranges que la mer déroule ici ses flots bleus, mais à cinquante toises au-dessous de leurs racines... Au centre de la ville, nous faisons halte sur la piazza Tasso. Immédiatement, une horde de vendeurs de bibelots en marquerie nous cerne. Mes compagnons lui échappent en entrant dans des magasins où l'on trouve, avec du thé et des pâtisseries, d'autres objets en bois précieux.

Pour moi, j'erre d'abord sur la place. Elle est fort animée de promeneurs. Des fiacres y circulent dont les chevaux fringants portent à leur frontail tantôt un panache de plumes de faisau, tantôt un gros nœud de gaze verte, blanche ou rouge.

Tout de suite familiers, les gens du pays essaient de lier conversation avec l'étranger. L'un d'eux, me montrant la statue du Tasse, me dit : « Très grand poète, n'est-ce pas ? » Bien que j'aie en médiocre estime l'assommante « Jérusalem délivrée » et son orgueilleux auteur, j'opine lâchement du bonnet. Je m'esquive et profitant de l'invité du portier, je pénètre dans les jardins de l'hôtel Victoria. Ils mériteraient à eux seuls, que l'on vint à Sorrente. Très vastes, disposés avec un art magistral et fantaisiste à la fois, ils exposent en corbeilles, en plates-bandes, en buissons, en rideaux, en tonnelles, toutes les fleurs du printemps et de l'été épanouies ensemble.

Aux lilas, aux cythises, aux camélias, se marient les roses, les géraniums, les ceilleils et les pivoines. Symphonie miraculeuse pour le temps pascal. Et, bien entendu, oranges et citrons, partout suspendus tiennent leur éclatante partie dans ce concert à la gloire du climat campanien.

Mes compagnons appelés viennent me rejoindre dans ce merveilleux enclos. Quand nous l'avons parcouru à loisir, nous traversons le hall de l'hôtel et gagnons une terrasse qui domine verticalement le port de quelques trois cents pieds. Comme du balcon d'un phare, tout le golfe de Naples se montre à nos yeux. A droite, la vue atteint le cap Misène et l'île d'Ischia. A gauche, Capri pose magiquement sur les eaux son diadème de montagne. Mais son auréole de soleil déclinant s'éclipse tout à coup. De gros nuages noirs la surplombent et semblent se diriger vers nous. Aussi le bateau blanc qui vient d'arriver quitte le quai et cingle vers le nord à toute vapeur.

Nous revenons aussi en hâte vers Naples. L'orage nous poursuit. Le gagnons-nous de vitesse ? Nous le croyons encore à Vico Equese. Mais cet espoir disparaît quand nous atteignons Castellamare di Stabia, cité de 30.000 habitants qui possède un des arsenaux les plus importants du royaume. C'est aussi une station thermale réputée. Une fontaine nous permet, dans la rue même, de goûter à l'eau de l'une des 28 sources minérales, tandis qu'on recapote la voiture.

Un véritable ouragan de vent, de pluie et de grêle nous tient enveloppés dans ses tourbillons jusqu'à Torre del Greco. Le Vésuve peut-être détourna l'orage vers l'est. Nous trouvons Naples à peine mouillée. A son ordinaire, toute la population est dehors. De la gare centrale à l'hôtel de ville, le Corso Humberto I^{er} et les places qu'il traverse grouillent de promeneurs. Déjà les grands magasins

brillent de tous leurs feux. Nulle part encore, même à Rome, je ne vis pareille foule et semblable débâche de lumières.

Comme Cadet-Rousselle, Naples a trois châteaux : Saint-Elme sur les hauteurs du Vomère, l'ENF devant la pointe de Sainte-Lucie, Cantel-Nuovo près du port de Beverello. Ce dernier, en dépit de son nom, n'est pas de la première jeunesse, puisque Charles d'Anjou le fit bâtir par Pierre de Chauhnes au XIII^e siècle. Les Français l'avaient édifié et habité ; les Espagnols l'agrandirent pour y résider à leur tour. Ils y encastèrent, au milieu du XV^e siècle, entre les deux tours de l'entrée principale, un arc de triomphe imposant et délicieux, vrai chef-d'œuvre de la renaissance italienne, que nous apercevons au passage.

Comme à des soldats leurs chefs entre deux manœuvres, l'agence nous accorde matinée libre le lendemain de cette journée agitée. Il est bon qu'affranchie de toute discipline de route, notre compagnie puisse de temps en temps s'égarer et flâner au gré du caprice de chacun. La plupart de mes camarades décidèrent de vouer leur loisir à la visite du Musée National, le mieux pourvu qui soit en sculptures antiques. Il contient, avec les trésors sortis des fouilles d'Herculannum et de Pompéi, des milliers de marbres et de bronzes provenant des villes illustres de l'Asie, de la Grèce et de l'Italie, sans compter des collections uniques de terres cuites, de majoliques, d'étoffes et de tableaux. C'est un monde ! Qu'en peut-on connaître en deux ou trois heures ? Je me le demande et, mon goût de l'indépendance venant à la rescousse, je décide de porter ailleurs mes pas.

Le ciel radieux invite à la promenade. De mon pied léger, je descends vers la mer par les pentes qui déploient leurs lacs élégants entre des parcs, au flanc de la colline. Sous l'église Sainte-Thérèse-de-Chiaia, un escalier se présente à moi. Il me conduit dans le Vico Pasquale. Me voici dans un quartier populaire, non pas sans doute des plus pauvres et des plus pittoresques, mais assez caractéristique déjà pour me fournir un aperçu valable de la Naples des petites gens. La couleur locale ne fait pas défaut. Entre de vieilles maisons, très hautes et très baroïques, dont certaines furent des palais — leurs jardins aux nobles entrées le prouvent, — le pavé à rigole centrale dévale, jonché de fleurs fanées, de papiers sales et d'épluchures. Aux angles des murs, des statues de la Madone s'abritent dans des niches, une lampe allumée et parfois un bouquet frais à leurs pieds. Accroupis devant le seuil de boutiques sombres qu'ils ont désertées, des savetiers et des tailleurs travaillent le dos au mur. Des enfants se bousculent et se chamaillent. Des femmes mal peignées et vêtues d'orangeaux flottent tranquillement, d'un concubinaire à l'autre, des jambes acablées sous le poids de croupes trop lourdes.

Conduisant des charrettes qu'un bourricot traîne, des marchands de fruits et de légumes passent. A leurs cris, on voit des têtes apparaître aux fenêtres des logis. Le marché se conclut du deuxième ou du troisième étage à la rue, directement. Attachés à de longues cordes, des paniers descendent munis de la monnaie convenue. Au bout d'un instant, ces ascenseurs en miniature remontent chargés de salades, de pommes de terre, d'oranges ou de citrons.

Eugène GRANJÉ.

Lire la suite en deuxième page

gouffre gigantesque, l'un de ceux-ci s'effondre :

— Comment un pareil abîme a-t-il pu se creuser ?

— Je vais vous dire : il y a quelques années, il n'y avait là qu'un petit trou de taupe. Mais un jour un touriste écossais crut avoir fait tomber dans le petit trou un shelling et... vous voyez...

Bonne excuse.

Pendant la nuit, le bon vieux bourgeois, seul dans sa villa de banlieue, a entendu du bruit au rez-de-chausée. Il

descend de sa chambre à coucher et se trouve, nez à nez, avec un louche en dividi qui braque sur lui un revolver.

— Euh, fait le propriétaire, excusez-moi. Et ne faites pas attention à moi, monsieur... je suis somnambule...

Les mots d'autrefois.

« Ne pourrai-je donc jamais battre ce maudit bossu ? disait un général ennemi en parlant de Luxembourg. »

« Bossu ! qu'en sait-il ! répliqua le maréchal quand on lui rapporta ce propos : il ne m'a jamais vu par derrière. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Au Fil des Jours...

DEUX SEMAINES EN ITALIE

Suite de l'article de 1^{er} page

Quand nous repasserons, à onze heures et demie, dans le quartier, les cloches des églises dalentour, revenues à l'instant de Rome suivant la coutume du Samedi-Saint, sonneront ensemble à toute volée. Nous verrons alors les passants s'arrêter, les artisans se dresser, les matrones interrompre leurs bavardages, le mandoliniste du carrefour couper court à sa romance. Aux fronts découverts monteront des signes de croix et des oraisons sur les lèvres. Un panier à provisions lui-même arrêtera sa descente à mi-course.

Nous aurons auparavant accompli une délicieuse promenade dans le parc de la Villa Nazionale et sur ce bord de mer incomparable qui porte, en langage urbain, les noms successifs de via Caracciolo et de via Partenope. Promenade lente devant le golfe plus bleu, plus scintillant, plus large aussi, dirait-on. Le Paullilippe, la presqu'île de Sorrente, Capri ne se montrèrent jamais à nos yeux sous un jour aussi digne d'eux. Du pont qui le soude au rivage, nous saluons le Château d'Eufr sur son îlot, jadis témoin des orgies de Lucullus, à présent des bombances des dîneurs de cent cabarets. Arrêtés enfin près de la jolie fontaine érigée à l'angle du rione Santa Lucia, nous contemplons longuement le port, la rade, le Vésuve, la côte et le large, gravant dans notre mémoire un souvenir de Naples si lumineux que rien ne pourra plus l'effacer...

(A suivre)... Eug. GRANGÉ.

Concours à Gramat

Le concours spécial de la race ovine Causses du Lot, organisé par le Ministère de l'Agriculture, aura lieu le 26 août 1934, à Gramat.

Comme les années précédentes, il sera doté de prix importants destinés à récompenser les éleveurs qui, avec tant d'émulation, poursuivent la sélection et l'amélioration de la race. Une somme de 11.200 fr. sera mise à la disposition du jury. Des prix consistant en objets d'art, médailles de vermeil et d'argent seront décernés aux meilleurs lots d'animaux concourant pour les primes de groupe.

Pour inscription et renseignements s'adresser à la Direction des Services agricoles, maison de l'Agriculture, à Cahors.

Armée

Sont affectés à 16^{ème} tirailleurs sénégalais, M. le chef de bataillon Damon, attendu d'Indochine; les capitaines Wolff, rapatrié d'Afrique équatoriale française, Boyer, du 23^{ème} régiment; les adjudants Font, rapatrié du Maroc, Baylard, rapatrié du Cameroun, Marty, rapatrié du Levant, le sergent-chef Bartoli, rapatrié du Levant, le sergent premier-ouvrier cordonnier, Rainaud, rapatrié d'Afrique occidentale française.

Intendance

M. Peretti, lieutenant d'administration à Cahors est affecté à Moulins.

Election d'un maire

Le Conseil municipal de St-Cernin-Lauzès s'est réuni pour procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Dardenne, démissionnaire. M. Sénac, négociant à Cahors, a été élu par 6 voix contre 5 à M. David, adjoint.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 14

DIMANCHE 15 JUILLET (à 21 heures)
Dimanche (matinée à 15 heures)

Mirages de Paris

AVEC

Jacqueline FRANCOIS,
Roger TRÉVILLE, Alice TISSOT,
Marcel VALLÉE et Colette DARFÉUIL

Le Pognard Malais

d'après la nouvelle de Tristan Bernard

Soirée de Chants et de Danses des Cosaques du Don « Platoff »

Les Cosaques du Don sont heureux d'inviter nos concitoyens au concert qu'ils donneront dans notre ville le 17 juillet à 21 heures au Palais des Fêtes. Cet ensemble fameux qui, depuis 9 ans, se trouve sous la direction du chef d'orchestre Kostroukoff a parcouru, au cours de cette période, le monde entier et s'est acquis une réputation brillante. Discipline chorale unique au monde, qualités exceptionnelles des solistes, soulagées par la critique en des éloges sans réserve, enfin, admirable valeur du chef Nicolas Kostroukoff : tels sont les mérites qui sont garantis qu'un concert donné par les Cosaques du Don Platoff est toujours une manifestation musicale de très haute et parfaite tenue.

25 artistes réputés pour leurs chants merveilleux et leurs danses cosaques se produisent en scène.
Location pour ce concert extraordinaire, tous les jours de 17 h. à 19 heures au « Palais des Fêtes ».
Malgré l'importance de ce concert les prix des places ne seront pas augmentés. — Téléphone 276.

Enseignement Primaire

Postes vacants ou susceptibles de l'être au 1^{er} octobre prochain par suite des admissions à la retraite, et des transformations en écoles mixtes de deux écoles spéciales.

1. Directions d'Écoles de garçons : Cahors. — Gourdon. — Castelnaud-Montrastrier.
2. Directions d'Écoles de filles : Bétaillon. — Figeac. — Prayssac. — Catus. — Salviac. — Martel. — Souillac (Cours complémentaire à une classe).
3. Postes d'adjoints dans des écoles de garçons : Cahors (Boulevard Gambetta) : 3 emplois. — Prayssac : 2 emplois.

4. Postes d'adjoints dans les écoles de filles : St-Cirgues. — Sennalac-Latronquière. — Cahors (rue Wilson) : 2 emplois. — Puy-l'Évêque. — Souillac. — St-Géré (École maternelle). — Cahors (Classe enfantine annexée à l'école d'application de l'École Normale d'Instituteurs). — Prayssac. — Gignac. — Miers (classe enfantine à l'école de filles).
5. Ecoles spéciales de garçons : Sabadel (Latronquière). — Montdormer. — Duravel. — Calviac. — Montredon. — Faycelles. — Comiac. — Montfaucon. — Montgesly. — Cahus.

6. Ecoles spéciales de filles : Condat. — Terroul. — Bio. — Camboulié. — Anglars-Nozac. — Padirac. — Frayssinet-le-Gourdonnais. — Cazals. — Alviac. — Calvignac. — Fontanes (Labenque). — Cavagnac. — Montredon. — Montcabrier.

7. Ecoles mixtes : St-Géry. — Aujols. — Arcambal. — Issendolus. — St-Jean-de-Laur. — Beauregard. — Vidalliac. — Lamatié. — Ste-Colombe. — St-Paul-de-Vern. — Soullomès. — Montcléra. — Fajoles. — Léobard. — Lanzac. — Meyronne. — Floirac. — Sauliac. — Larroque-des-Arcs. — Le Bastit. — Gluges (Martel). — Poudens (Dégagnac). — Gréalou. — Fages (Luzech). — Carayac. — Cambes. — Pontverny (Calviac). — Francoules. — St-Généziac (Montcuq). — Labastide-Marnhac. — Lanzac. — Nadailac-le-Rouge. — Cénac (Albas). — Ussel. — Cazillac (Mixte avec classe enfantine). — Blars. — Camburat. — Pontcuq. — St-Médard-de-Fresque. — Carnac. — Rouffiac. — Espagnac-Ste-Eulalie. — Laborie (Prendignes). — Labastide-du-Haut-Mont. — Bessonies. — Albiac. — Carlucci. — Puyjourdes. — Pontverny (Calviac). — Montet-et-Bouzal. — Lentiillac-St-Blaise. — Saignes. — Lebréil. — Méjanasserre (Cornac). — Loupiac (Puy-l'Évêque). — Bouziès-Haut. — Pern.

Pour mémoire voici les communes où les deux écoles spéciales ont été mixtées par arrêté ministériel en date du 28 juin dernier, savoir :
St-Géry. — St-Vincent-Rive-d'Oit. — Aujols. — St-Denis-Catus. — Felzins. — Arcambal. — Laramière. — Issendolus. — Crayssac. — Blars. — Flaungnac. — St-Jean-de-Laur. — Vaylats. — Vairaire. — Lamothe-Fénelon. — Beauregard. — Promilhans. — Vers. — Vidalliac. — Belmont (Bretenoux). — Camburat. — Lamatié. — Loubressac. — Pontverny (Calviac). — Rudelle. — Ruyres. — St-Jean-Lespinasse. — Ste-Colombe. — St-Paul-de-Vern. — Soullomès. — Montcléra. — Fajoles. — St-Sozy. — St-Chamarand. — Léobard. — Lanzac. — Meyronne. — Floirac. — Strenquels.

Les maîtres et maîtresses titulaires ou stagiaires au 30 juin dernier qui désirent solliciter un changement de résidence, sont invités à adresser directement leur demande, rédigée conformément aux instructions insérées dans le dernier Bulletin départemental de l'Enseignement Primaire, à l'Inspecteur d'Académie avant le 20 juillet courant, terme absolu de rigueur.
Note importante. — M. l'Inspecteur d'Académie rappelle au personnel que les maîtres exerçant déjà dans les communes qui ont été l'objet d'une création d'une école mixte auront la priorité sur les autres candidatures pour diriger cette seule école existante.

ADMISSIONS À LA RETRAITE
Par arrêté ministériel du 28 juin 1934, ayant effet du 1^{er} août prochain, ont été admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite, les instituteurs et institutrices du Lot, dont les noms suivent :
Instituteurs. — MM. Sans, instituteur à St-Géry. — Ayrot, instituteur-adjoint à Cahors. — Couyba, Directeur d'école à Cahors. — Grimmel, instituteur à Souillac. — Boujard, à St-Vincent-Rive-d'Oit. — Pécurat, à Montdormer. — Matal, Directeur d'école à Gourdon. — Laverne, instituteur à Cambes. — Calmette, adjoint à Cahors. — Pechméria, Directeur d'école à Castelnaud-Montrastrier. — Bories, instituteur à Larroque-des-Arcs. — Meulet, instituteur au Bastit. — Borredon, instituteur à Duravel. — Carrières, instituteur à Vaylats. — Dilhac, à Calviac. — Selves, à Ganic (Castelnau). — Conte, à Vairaire. — Couailhac, à Labastide-Marnhac. — David, à Beauregard.
Institutrices. — Mmes Thénèze, institutrice à Léobard. — Rivaud, à Saint-Géré (école maternelle). — Fabre, à Alviac. — Delbous, à Bouziès-Haut. — Salives, Directrice d'école à Souillac. — David, institutrice à Gluges (Martel). — Brunet, à Poudens. — Delrieu, Directrice d'école à Prayssac. — Lafon, institutrice-adjointe à Cahors (école d'application). — Puybasset, Directrice d'école à Catus. — Gasc, institutrice à Gréalou. — Lafage, à Fontanes (Labenque). — Caillon, à Fages (Luzech). — Touzès, à Carayac. — Milbau, à St-Géry. — Longpéché, à Calvignac. — Bonnaure, Directrice d'école à Salviac. — Bizack, adjointe à Cahors (classe enfantine). — Leygonie, à Cavagnac. — Vidal, adjointe à Lacapelle-Marival. — Bozoul, inst. à Pontcuq. — Pezet, à Francoules. — Mercier, directrice d'école à Figeac. — Tissandier, à Montcabrier. — David, à Beauregard. — Lavassière, adjointe à Martel (école de garçons). — Lévet, à Condat. — Margaron, adjointe à Gignac. — Picou, directrice d'école à Martel.

Ont été admis par le même arrêté, avec effet du 1^{er} octobre prochain, savoir :
Instituteurs. — M. Lamoure, instituteur à St-Généziac (Montcuq).
Institutrices. — Mmes Hébrard, institutrice à Frayssinet-le-Gourdonnais. — Cassot, à Cazals. — Bonnassé, à Anglars-Nozac. — Robin, à Camburat. — Escudie, adjointe à Souillac.
Suppressions d'emplois. — Par arrêté ministériel en date du 28 juin 1934, les suppressions d'emplois dans l'enseignement primaire ci-dessous indiquées, ont été prononcées, savoir :
1^{er} Ecoles maternelles : néant.
2^o Ecoles distantes de moins de 2 km. : sont réunis à titre provisoire en une classe mixte avec classe enfantine, les élèves des 2 écoles spéciales de garçons et de filles de : Cazillac-Lasvieux, garçons, avec classe enfantine, avec : Cazillac-Lasvieux filles.
3^o Ecoles spéciales : sont réunis à titre provisoire en une classe unique les élèves des 2 écoles spéciales de garçons et de filles de :
St-Géry; St-Vincent-Rive-d'Oit; Aujols; Saint-Denis-Catus; Felzins; Arcambal; Laramière; Issendolus; Crayssac; Blars; Flaungnac; Saint-Jean-de-Laur; Vaylats; Vairaire; Lamothe-Fénelon; Beauregard; Promilhans; Vers; Vidalliac; Belmont; Bretenoux; Camburat; Lamatié; Larroque; Loubressac; Pontverny; Rudelle; Ruyres; St-Médard-de-Fresque; Sainte-Colombe; St-Paul-de-Vern; Soullomès; Montcléra; Fajoles; St-Sozy; St-Chamarand; Léobard; Lanzac; Meyronne; Floirac; Strenquels.

4^o Ecoles à plusieurs classes : sont fermées à titre provisoire dans les écoles suivantes :
Cahors (rue Président-Wilson, 2^o classe, filles). — Belfort (garçons) 2^o classe (enfantine). — Lacapelle-Marival (filles) 2^o classe. — Molères (filles et garçons) : une classe, les plus jeunes enfants étant réunis dans une classe mixte. — Le Vigan, id. — St-Denis-Martel, id. — Payrac, id. — Payrignac, gémée, 2^o classe élémentaire. — Martel, garçons, 3^o classe. — Cuzance (2^o classe élémentaire). — Miers (2^o classe élémentaire).
5^o Cours complémentaires : Cahors (Wilson). — Cahors (filles). — Souillac (filles), suppression d'une des 2 indemnités; les élèves seront groupés en 1 cours mixte comprenant 2 classes de cours complémentaire et 2 classes de cours supérieur. — Gramat (garçons et filles), 1 cours complémentaire mixte. — Martel, id.

Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs

L'Assemblée générale de la Section du Lot se tiendra dimanche prochain 15 juillet à Gourdon à l'ancienne E.P.S. Elle ouvrira ses travaux à 11 heures précises et sera présidée par le camarade Levasseur, du Bureau du S.N.

Nos camarades sont invités à assister nombreux à cette A.G. qui, par suite des événements actuels, revêt une importance exceptionnelle.

Un repas fraternel commun avec la Société de Secours Mutuels groupera les membres des deux organisations. Aviser d'urgence le camarade Barel, instituteur à Gourdon du nombre de places à retenir.

Le soir un bal sera organisé et jeunes et vieux pourront s'en donner à cœur joie.
Tous à Gourdon dimanche 15 juillet ! — Pour le Bureau : Le Secrétaire, L. BASILE.

P. T. T.

Mlle Dajaan est nommée receveuse des P.T.T. à Labastide-Murat, en remplacement de Mme Jauvion, admise à la retraite.

Sage-femme

L'École d'accouchement de la Girondette, dépendant des hôpitaux civils de Bordeaux, vient de faire subir les examens de fin d'année à ses élèves. Dans la liste des lauréates nous voyons en première ligne le nom de Mlle Franc, de Puy-l'Évêque. Après deux ans de brillantes études, elle vient d'obtenir le diplôme de sage-femme de première classe avec les éloges du jury. — C'est un beau succès pour lequel nous lui exprimons nos félicitations.

Encouragement national aux familles nombreuses

Un décret-loi, en date du 30 juin 1934, modifiant l'article 11 de la loi du 22 juillet 1923, sur l'encouragement national aux familles nombreuses a réduit aux taux suivants le montant de l'allocation nationale prévue à l'article 1^{er} de cette loi.

1^o Dans les familles où le père et la mère sont vivants : à 84 francs au lieu de 120 fr. pour le premier enfant bénéficiaire ; à 300 fr. au lieu de 360 fr. pour le deuxième enfant ; et à 480 francs au lieu de 540 francs pour le troisième et chacun des suivants.
2^o Dans les autres cas : à 300 fr. au lieu de 360 fr. pour le premier enfant bénéficiaire et à 480 fr. au lieu de 540 fr. pour le deuxième et chacun des suivants.

Les nouveaux taux ci-dessus entreront en vigueur le 1^{er} août 1934. D'autre part l'article 1^{er} du décret du 4 avril 1934 portant interdiction du cumul du sursalaire familial et des allocations servies au titre de l'Encouragement national, est abrogé à compter du 1^{er} août 1934.

Dormir sans Punaises

La découverte du Rozol, poison foudroyant, sans danger pour les personnes, permet enfin de réaliser ce rêve jusqu'alors impossible. Un seul badigeonnage détruit toutes les punaises et leurs œufs sans rien tacher ni abîmer. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

Intutrice à Frayssinet-le-Gourdonnais. — Cassot, à Cazals. — Bonnassé, à Anglars-Nozac. — Robin, à Camburat. — Escudie, adjointe à Souillac.

Suppressions d'emplois. — Par arrêté ministériel en date du 28 juin 1934, les suppressions d'emplois dans l'enseignement primaire ci-dessous indiquées, ont été prononcées, savoir :
1^{er} Ecoles maternelles : néant.
2^o Ecoles distantes de moins de 2 km. : sont réunis à titre provisoire en une classe mixte avec classe enfantine, les élèves des 2 écoles spéciales de garçons et de filles de : Cazillac-Lasvieux, garçons, avec classe enfantine, avec : Cazillac-Lasvieux filles.
3^o Ecoles spéciales : sont réunis à titre provisoire en une classe unique les élèves des 2 écoles spéciales de garçons et de filles de :
St-Géry; St-Vincent-Rive-d'Oit; Aujols; Saint-Denis-Catus; Felzins; Arcambal; Laramière; Issendolus; Crayssac; Blars; Flaungnac; Saint-Jean-de-Laur; Vaylats; Vairaire; Lamothe-Fénelon; Beauregard; Promilhans; Vers; Vidalliac; Belmont; Bretenoux; Camburat; Lamatié; Larroque; Loubressac; Pontverny; Rudelle; Ruyres; St-Médard-de-Fresque; Sainte-Colombe; St-Paul-de-Vern; Soullomès; Montcléra; Fajoles; St-Sozy; St-Chamarand; Léobard; Lanzac; Meyronne; Floirac; Strenquels.

4^o Ecoles à plusieurs classes : sont fermées à titre provisoire dans les écoles suivantes :
Cahors (rue Président-Wilson, 2^o classe, filles). — Belfort (garçons) 2^o classe (enfantine). — Lacapelle-Marival (filles) 2^o classe. — Molères (filles et garçons) : une classe, les plus jeunes enfants étant réunis dans une classe mixte. — Le Vigan, id. — St-Denis-Martel, id. — Payrac, id. — Payrignac, gémée, 2^o classe élémentaire. — Martel, garçons, 3^o classe. — Cuzance (2^o classe élémentaire). — Miers (2^o classe élémentaire).
5^o Cours complémentaires : Cahors (Wilson). — Cahors (filles). — Souillac (filles), suppression d'une des 2 indemnités; les élèves seront groupés en 1 cours mixte comprenant 2 classes de cours complémentaire et 2 classes de cours supérieur. — Gramat (garçons et filles), 1 cours complémentaire mixte. — Martel, id.

CAHORS A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le 14 juillet, Fête Nationale, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas ce jour-là.

AVENIR CADURCIEN

Jeudi soir notre excellente fanfare municipale, l'Avenir Cadurcien a donné un concert sur les Allées Fénelon où s'était rendue une foule nombreuse. Le programme, fort bien composé, a été exécuté avec brio par les musiciens qui ont été vivement applaudis.
Les solistes MM. Vincens et Mercier ont eu leur bonne part de succès.
Le concert a été clôturé par un défilé avec tambours et clairons : les musiciens se sont rendus, bannière en tête, au siège de la Société, rue Clemenceau, puis sont allés à Robinson où devait avoir lieu une belle soirée de famille. On célébrait le quarantenaire de la Société dont M. François Rivière, directeur, est le fondateur.
A 11 heures, les tables du Robinson sont occupées par les musiciens, leurs familles, les invités. A la table d'honneur se trouvent M. Orlia, président de l'Avenir Cadurcien; Nicolai adjoint au maire, M. François Rivière, entouré de camarades qui furent les premiers membres de l'Avenir.
Le champagne est versé : c'est le moment des toasts. M. Orlia rappelle les débuts de l'Avenir Cadurcien qui a été fondé en 1894 par François Rivière. Il indique les divers sièges où la société tenait ses réunions, faisait ses répétitions. En excellents termes, il montre le développement de tous les membres et surtout de François Rivière qui mérite hautement les compliments, les éloges qui lui sont adressés.
M. Nicolai, en quelques mots, apporte le salut de la municipalité qui connaît les efforts de l'excellente société pour accroître la population.
M. Rigal, un vétéran de l'Avenir, c'est-à-dire un des premiers membres fondateurs, adresse un salut cordial à Rivière, au nom de ses camarades qui, vétérans également, ont tenu à assister à cette soirée.
Au nom de la presse nous avons remercié l'Avenir de sa cordiale invitation et renouvelé à notre ami François Rivière, nos sentiments de vive sympathie.
Puis, l'orchestre se fait entendre et un bal auquel prennent part de nombreux couples a eu lieu jusqu'à 1 heure et demie.
L.B.

Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques de Mme Alibert, femme de M. Auguste Alibert, ancien prote à l'Imprimerie du « Journal du Lot ».
Une nombreuse assistance, parmi laquelle se trouvait une importante délégation de l'Imprimerie, a suivi le char funèbre, qui était recouvert des couronnes, dont une avait été offerte par le personnel du « Journal du Lot ».
Nous renouvelons à notre vieil ami, M. Auguste Alibert, si cruellement éprouvé, à toute la famille l'expression de nos bien cordiales condoléances.

Mesdames !

Ne payez plus vos Indésirables à des prix forts. M. DELCOMBEL, 8, Bd Gambetta, vous offre un travail garanti, égal aux meilleurs coiffeurs de la région à 50 fr., tout compris.
Ondulation sur bouclettes 5 fr.
Mise en plus simple 3 fr.

Pharmacie

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote, M. Pierre Garnal, vient de passer avec succès devant la Faculté de pharmacie de Paris son 3^e diplôme définitif de fin d'études. Nous adressons à M. Pierre Garnal, qui est un ancien élève du lycée Gambetta et le fils de notre excellent ami M. Paul Garnal, nos bien sincères félicitations.

Ecole de Sèvres

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Mlle Francine Condere, ancienne élève du Lycée Clément-Marot est admissible au concours de l'École nationale Supérieure de Sèvres. Nous adressons nos vives félicitations à la jeune lauréate.

Inventaire des plantations de tabacs

L'inventaire des plantations de tabac de la commune de Cahors commencera le 16 juillet 1934. Les intéressés sont invités à régler leurs plantations en temps utile et à se rendre sur le terrain pour assister aux vérifications de culture.

Orphéon de Cahors

A l'occasion du 14 juillet, l'Orphéon organise un concert qui aura lieu au théâtre. Une partie du concert sera réservée à un concours de chant pour les amateurs. De nombreux prix seront distribués : le premier prix offert par la municipalité est de 100 francs. Avis aux amateurs de chant.

Société nouvelle

Sur l'initiative de M. Tamalet et de quelques habitants des environs de la place Rousseau une réunion a eu lieu samedi dernier en vue de constituer une société bouliste dans les quartiers bas de notre ville, sous le nom de « L'Amicale bouliste des Badernes », dont le siège a été fixé au cadet de la Bourse, place Rousseau.
Dès cette première réunion une quinzaine de membres actifs ont demandé leur inscription en versant leur cotisation annuelle, fixée à dix francs, au bureau provisoire qui a été élu du même soir, suivante :
Président : M. Tamalet, tapissier, rue Nationale.
Secrétaire : M. Calmon, assureur, 5, rue Brives.
Trésorier : M. Astruc, peintre, 37, rue Nationale.
L'entraînement des joueurs a commencé le soir même et continue tous les soirs sur la place Rousseau.
A la suite des nombreuses demandes d'inscription qui parviennent aux membres du bureau, à qui toutes les personnes s'intéressant au sport-boules peuvent adresser leurs demandes de renseignements ou d'adhésion, on peut envisager sous peu la formation définitive de cette société nouvelle qui se présente sous les meilleurs auspices.

Une assemblée générale se tiendra prochainement en vue d'approuver définitivement les statuts dont les premières bases ont déjà été jetées en prenant modèle sur ceux de la société aînée « La Boule Cadurcienne », à laquelle sa cadette, « L'Amicale Bouliste des Badernes » est heureuse, en venant au monde, d'adresser son plus fraternel salut.

A la prison centrale

Le nommé Berger, condamné à 5 ans de réclusion par la cour d'assises du Lot et le nommé Le Noble, condamné à deux ans de prison, étaient détenus à la prison de Cahors. Ils ont été mardi soir extraits de la prison pour être transférés à la prison centrale de Nîmes.

SOCIÉTÉ DE PISCICULTURE DU LOT

Le concours de pêche est fixé au dimanche 29 juillet courant, dans le bief de l'aviron.

Aucune modification n'a été apportée au règlement précédent et les adhésions sont reçues dès à présent par M. Vidalliac, boulangier, 115, boulevard Gambetta. Le droit d'inscription reste fixé à 2 fr.

La commission s'occupe dès à présent de recueillir les lots en nature. Le total des prix en espèces qui était l'an dernier de 1.170 fr., a été porté cette année à 1.400 fr.

Dès que les lots seront recueillis, la commission les classera avec le concours de MM. Dajaan et Cluzel Louis, désignés par l'assemblée générale.

La plantation des piquets sera dirigée par M. Contou, membre de la commission, assisté de MM. Cluzel et Soubrebosse.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Lucie Lancien, décédée à Paris, à l'âge de 68 ans. C'est une bonne figure cadurcienne qui disparaît.
Nous adressons à Mme et M. Rames, inspecteur principal des Domaines à Paris, à Mme et M. Conquet, contrôleur adjoint de l'administration de l'Armée, à la famille nos bien sincères condoléances.

Obèques

Nous apprenons avec regret la mort de M. Augustin Lonjou, ancien receveur-buraliste, décédé à Cahors, à l'âge de 81 ans. Cette mort met en deuil les familles de MM. Bès, receveur des P.T.T. en retraite, Marriaes, inspecteur des contributions directes et Vaysse, instituteur public. Nous les prions de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques de Mme Alibert, femme de M. Auguste Alibert, ancien prote à l'Imprimerie du « Journal du Lot ».
Une nombreuse assistance, parmi laquelle se trouvait une importante délégation de l'Imprimerie, a suivi le char funèbre, qui était recouvert des couronnes, dont une avait été offerte par le personnel du « Journal du Lot ».
Nous renouvelons à notre vieil ami, M. Auguste Alibert, si cruellement éprouvé, à toute la famille l'expression de nos bien cordiales condoléances.

Mesdames !

Ne payez plus vos Indésirables à des prix forts. M. DELCOMBEL, 8, Bd Gambetta, vous offre un travail garanti, égal aux meilleurs coiffeurs de la région à 50 fr., tout compris.
Ondulation sur bouclettes 5 fr.
Mise en plus simple 3 fr.

Auto contre cycliste

Le jeune Chabrier, 18 ans, demeurant à La Gorse (commune de Cénac) était à bicyclette, lorsque, entre St-Cirque-Madelon et Groléjac, une auto pilotée par M. Lacombe, garagiste à Groléjac arriva. Le cycliste violemment heurté, tomba. Relevé aussitôt il a reçu les soins du docteur Coulon, de Gourdon.

Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a été examiné et opéré par M. le docteur Rougier. Le jeune Chabrier a de sa cuisse fracturée, le nez cassé et de nombreuses contusions sur le corps. Son état est grave.

Tombé de moto

M. André Portal, domestique chez M. Belvéze, près de Lauzerte, a fait une chute de moto et a été gravement contusionné. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

Accident d'auto

Mercrredi, vers 5 heures, M. Taurand était en auto, lorsque dans la côte des Evêques, voulant éviter un piéton, il donna un brusque coup de volant à l'auto qui alla heurter le talus de la route. Malheureusement, l'élan fut tel que l'auto franchit le talus et fut précipitée sur la route de Larroque-des-Arcs, d'une hauteur de 11 mètres.

Deux témoins de l'accident, MM. Perrier et Milhaud portèrent secours à M. Taurand qui était dans la voiture. Il a été blessé à la tête et a reçu de nombreuses contusions.
Transporté à l'hôpital, des soins lui ont été donnés, mais à 8 heures, M. Taurand réintérait son domicile. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Chute

M. Roger Clément, ouvrier maçon à l'entreprise de M. Camboulié a fait une chute et s'est blessé assez sérieusement au genou.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 12 juillet 1934
Naissance
Delpech Jean-Pierre, rue P.-Wilson.
Publications de mariage
Pauly Constant, agent d'Assurances à Paris et Paillac Marie, s.p., à Cahors
Devoye Marceau, soldat au 22^e régiment d'Aviation à Chartres (Eure-et-Loir) et Trouffleau Renée, confectioneer à Amiens (Somme).
Mariage
Alboud Léon, employé au P.-O., et Gultard Armandine.
Décès
Lonjou Augustin, forgeron, 80 ans, rue Victor-Hugo.
Cocheton André, peintre, 24 ans, rue G.-Genouillac, 3.
Coldefy Lucie, épouse Alibert, s. p., 72 ans, rue de la Préfecture, 3.
Mialet Marie épouse Marqués, s. p., 39 ans, rue P.-Wilson.

L'HEURE DU DIABLE

C'est généralement le soir au coucher qu'elle sonne le glas des cors, « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours. Mais attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95 toutes Pharmacies et à Epérnay, Pharmacie Weinmann. Dépôt à Cahors, Pharmacie Orliac.

Distribution des Prix

La distribution des Prix pour le Lycée de jeunes filles aura lieu demain, vendredi, à 14 h. 1/2, au théâtre municipal, sous la présidence de M. Rey, docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Médaille d'honneur communale

La médaille d'honneur communale est décernée à M. Froment, à Belaye; Baylissac, et Pradel, à Cornac; Bordes, à Lacapelle-Marival; Taurand, à Lacapelle-Marival; Fajoles, à Léobard; Stip, à Caniac. Nos félicitations.



AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes
GRAND BAL
REPAS SUR COMMANDE
NOCES ET BANQUETS
Service transport : voiture du ROBINSON
Départ en face de la M

Sa constipation lui donnait des vertiges

Il s'en délivre à 64 ans

Voici encore une victime de la constipation qui se félicite d'avoir connu les Sels Kruschen. Lisez ce qu'elle écrit :
 Depuis quelque temps déjà, je prends régulièrement des Sels Kruschen et je m'en trouve très bien. J'avais des vertiges, j'avais les jambes qui tremblaient et tout cela a disparu. J'étais également constipé, j'allais à la selle difficilement et tous les trois ou quatre jours, maintenant, c'est journalier. Je me trouve beaucoup mieux. Je suis âgé de 64 ans. — E.S., Villeparisis (S.-et-M.), Lettre n° 1.649.

Quand on sait que la constipation est la cause de 75 0/0 de nos maux et maux, on comprend mieux la nécessité de ne pas la tolérer. Dans ce rôle de stimulant de l'intestin, les Sels Kruschen sont vraiment merveilleux. Chaque « petite dose quotidienne » agit avec sûreté et douceur et sans que jamais l'organisme s'y accoutume. Le fœtus, les reins, l'estomac sont eux aussi aidés et stimulés, car Kruschen ne contient pas seulement un sel, mais de nombreux sels qui, tous, ont leur action propre. Toutes les fonctions se font parfaitement, le sang est maintenu exempt d'impuretés; l'énergie, l'entrain, remplacent les idées noires et le découragement. C'est une autre vie qui commence.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).
 Jeux, mais des centaines de jeunes gens. Leurs performances paraissent peut-être ridiculement basses à certains. Qu'importe ! La vigueur, la souplesse acquises sur les stades à un degré modeste peut-être constitueraient tout de même de précieux éléments pour l'avenir de notre race.

Des essais dans ce sens ont été tentés dans le Lot en 1932 et 1933; les athlètes présents n'étaient pas tous des « as », mais ils étaient très nombreux. Comme dans toute organisation, il y a eu peut-être quelques lacunes, on a pu formuler quelques critiques de détail, mais l'idée était bonne. Il faut accepter sur les pistes et aux sautoirs tous les jeunes gens même les moins bien doués. Il faut, enfin, assurer une organisation telle que personne ne soit humilié. Ce n'est qu'à ces conditions que les stades pourront, par l'influence de toute la jeunesse, justifier les grosses dépenses qu'ils ont nécessitées. — L. M.

Tennis-Club Cadurcien

Dimanche dernier, la première équipe du T.-C. Cadurcien se rendait à Toulouse, pour y rencontrer en un match amical l'équipe correspondante de l'Espérance Toulousaine.

Nos joueurs peu habitués à la chaleur accablante et au vent assez violent qui soufflait dans la plaine garonnaise, ne surent pas s'adapter aux conditions atmosphériques et s'inclinèrent devant le jeu, pourtant bien modeste, de leurs adversaires.

Le match revanche aura lieu le 29 juillet, à Cahors, et nous serions bien surpris si nos joueurs ne sortaient pas vainqueurs de cette nouvelle rencontre.

Résultats techniques : Simples : Derazet (T.), bat Grangé (C.), 6/2, 4/6, 6/1. Fourastié (G.), bat Marty (T.), 6/3, 8/6. Rayssac (T.), bat Bouzard (C.), 4/6, 7/5, 6/3. Clavère (T.), bat Séguy R. (C.), 6/4, 6/4. Artigue (T.), bat Rivals (T.), 4/6, 6/4, abandon.
 Doubles : Grangé-Fourastié (C.), bat-tent Derazet-Rayssac (T.), 6/4, 6/4. Marty-Clavère (T.), battent Séguy-Artigue (C.), 6/4, 6/3.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrâtier

Bureau de l'Enregistrement. — Le bureau d'Enregistrement de Castelnau-Montrâtier est au nombre de ceux qui ont été supprimés par décret-loi.
 Les opérations de ce bureau s'effectuèrent après le départ du receveur actuel, le 1^{er} août probablement, au bureau d'Enregistrement de Cahors, auquel le public devra s'adresser.

Nous espérons que l'administration installera à Castelnau un dépôt de papier timbré et de timbres à oblitérer et avisera la population.

Quant au service de l'assiette de l'impôt direct et de l'impôt général sur le revenu qui était assuré par le receveur de l'enregistrement, il le sera à l'avenir par le service des contributions directes de Cahors.

Fête Nationale. — La fête nationale sera célébrée à Castelnau-Montrâtier le dimanche 15 juillet.

Brillante illumination de l'Hôtel-de-Ville. Grand bal sur la place Gambetta.

Brevet supérieur. — Nous apprenons avec plaisir le succès définitif de Mlle Marcelle Périé, la charmante jeune fille de notre aimable facteur aux examens du brevet supérieur.

Nos vives félicitations à la jeune lauréate et à sa famille.

Labastide-du-Vert

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le très prochain mariage de notre sympathique M. St-Hilaire Paul-Antoine, cultivateur au bourg, avec Mlle Benoit Elise-Adrienne-Marie, sans profession, domiciliée au Vigan (Lot).

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux. — A. B.

Montgesty

Nos boulistes. — Un match de boule a eu lieu dimanche dernier dans notre commune entre l'équipe de Catus et celle de Montgesty. La partie a été très disputée, mais la finale a été gagnée par l'équipe de Catus.

Nous félicitons. — Nous félicitons quelques boulistes étaient venus avec leur famille.

L'équipe de Catus a invité l'équipe de Montgesty à aller à Catus dimanche 15 courant pour la revanche.

Naissance. — Les époux Péguoré Pierre du Transpuech viennent d'avoir un petit garçon, leur 4^e enfant qu'ils ont prénommé Guy. Nos félicitations et nos vœux.

Justice de paix. — Notre excellent compatriote, M. Sicard, juge de paix à Monpezat (Tarn-et-Garonne), est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Tous nos vœux de bonne et longue retraite.

Limogne

Compatriote. — Notre compatriote, M. Daniel Ouvrier, de Limogne, vient d'être reçu devant la Faculté de Médecine de Paris, aux examens de 5^e année. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Luzech

La fanfare des « Enfants de Luzech » donnera le dimanche 15 juillet son concert mensuel, à la grande satisfaction de toute la population de Luzech et des environs qui, tous les mois, est heureuse de l'entendre et d'applaudir comme ils le méritent, ceux qui ne tenant aucun compte des fatigues de la saison, se dépensent pour leur art favori, la musique.

Le jour-là, qui sera la journée de la pêche (fruit) verra venir à Luzech une foule nombreuse de marchands de ce fruit si délicieux et les amis de la musique viendront grossir les rangs de tous ceux qui s'intéressent aux succulents produits de notre sol.

De nombreux engagements permettront à nos brillants musiciens de faire de belles sorties — c'est ainsi que notre « fanfare » se fera entendre en donnant de beaux concerts aux fêtes votives de St-Vincent Rived'Olt — à Salviac, etc. Quoique de reconstitution toute récente, sa réputation a déjà fait du chemin — puisque de tous côtés nous sommes sollicités de participer aux manifestations d'ordre musical et artistique.

Le mérite de ces succès revient aux dévoués exécutants et à leur chef distingué, M. Cabanes, dont la capacité et l'énergie n'ont d'égale que sa modestie.

Encourageons donc toutes ces bonnes volontés pour la prospérité de notre chère « fanfare » et pour la gloire de notre Luzech pour le faire connaître et aimer.

Le concert aura lieu le dimanche 15 juillet, de 7 h. à 8 h. du soir au cœur de la ville.

Le Président,
Antonin LABOUGUE.

Sauzet

Réflexions après une fête d'athlétisme. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Cours

Certificat d'études. — L'examen pour l'obtention du certificat d'études primaires avait lieu à St-Géry le lundi 9 juillet, sous la présidence de M. Doumer, inspecteur primaire.

Nos deux écoles mixtes présentaient trois élèves qui furent tous reçus. Ce sont : Raymonde Berthoumioux et Frédéric Lemoizit de l'école de Cours et Lucien Lemoizit de l'école de St-Michel.

Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévouées maîtresses, Mlle Durand et Mme A. Lafabrie.

Arrondissement de Figeac

Bagnac

Accident de moto. — M. Paul Entraygues, étant en moto sur laquelle avait pris place une autre personne, se trouva, à un tournant de la route, en face d'un groupe de vaches. Il ne put arrêter la moto, alla heurter une vache et fut précipité sur le sol. Dans la chute, il s'est blessé gravement à la poitrine et à la tête. Son compagnon n'eut pas de mal.

Méjanassorre

Nécrologie. — Notre compatriote M. Armand Priou, genre Reyssen, est décédé à Paris, à l'âge de 40 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Puybrun

Comité des fêtes. — Le Comité des fêtes, réuni en assemblée générale à la mairie, a procédé au renouvellement de son bureau en vue de la préparation de nos grandes fêtes des 4, 5 et 6 août.

Le bureau a été ainsi constitué :
 Présidents d'honneur : MM. Dulaurant, maire ; Piriou, docteur ; Bournazel, président de diverses sociétés locales.

Président effectif : M. Jean Vidal, secrétaire ; M. Alphonse Noël, trésorier ; M. Maurice Blondeau ; membres du bureau : M. Louis Dulaurant ; Marcel Vial, Maurice Erignoux, Isidore Leymat, Charles Bergues, Raymond Ayroles, Marcel Palide.

Diverses questions importantes ont été débattues, au cours de cette première séance, dont nous entretiendrons sous peu la population puybrunaise.

Espédaillac

Actes de probité. — En se rendant en classe, le jeune Clément Carbonel, des Trois-Lacs, commune d'Espédaillac, trouva sur la route un gilet renfermant une montre. Il s'empressa de remettre sa trouvaille entre les mains de son maître et, après quelques recherches, ces objets furent rendus à leur légitime propriétaire.

M. Louis Carbonié, carrossier, habitant sur la place, a trouvé sur la voie publique une petite somme d'argent qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Nos félicitations à ces honnêtes.

Saint-Céré

Fête du 14 juillet. — Programme : 7 h., réveil en musique par « l'Union Musicale » avec tambours et clairons ; midi, sonnerie des cloches ; 14 heures, courses de bicyclettes organisées par l'U.S.S.C. ; 20 h. 30, illumination des monuments publics ; retraite aux flambeaux par « l'Union Musicale » avec tambours et clairons ; 21 h. 30, concert donné par « l'Union Musicale », au kiosque, place de la République. Programme de ce concert : Allegro, Arlette, Saguez ; 2^e Ouverture triomphale, Farigoul ; 3^e Les saltimbanques, Gané ; 4^e Fête à Trianon, Popy ; 5^e Marche de la 125^e Division avec tambours et clairons, Perrier. Des chaises seront mises à la disposition des personnes qui voudront s'asseoir pour

Allez voir et essayer :



SUCCURSALE de CAHORS Quai CAVAIGNAC Boul'd GAMBETTA

PRIX: 17.700 FR.

LES 8.10.15 cv. A SUSPENSION NOUVELLE PAR ROUES AV. INDEPENDANTES ET BARRES DE TORSION

CITROËN

entendre le concert moyennant le prix de 0 fr. 50. A 23 heures, bal public. A minuit, feu d'artifice. Au cours du concert de petites lyres seront distribuées par les jeunes musiciens au profit de la caisse de « l'Union Musicale ».

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les accidents de la route. — Gourdon pourra marquer d'une pierre noire la journée de dimanche dernier.

Le matin deux cyclistes ont failli se tamponner avenue Cavaignac.

Le soir, vers 16 h. 40, le jeune Lavergne, de Mandon, sortant de l'avenue des Pargueminiers, et s'engageant trop franchement dans l'avenue Gambetta, alla se jeter sur l'auto de M. Prumières, marchand de bestiaux au Vigan ; le jeune Lavergne n'eut pas grand mal, tout se borna à quelques contusions.

Une heure plus tard, l'auto de M. Fajolles, grainetier, prenait feu, avenue Gambetta, mais grâce aux prompts secours l'incendie de l'auto fut vite arrêté.

Mais à 21 heures, ce fut plus grave : M. Lacombe, garagiste, se trouvait sur la route de Groléjac, à Gourdon, à la borne qui fait la séparation du Lot et de la Dordogne, lorsqu'un cycliste qui se trouvait sur la même voie, fut renversé par l'auto, c'est un nommé Chabrier Paul, 20 ans, de Lagorce (Dordogne) qui reçut une fracture ouverte à la cuisse gauche.

Un médecin appelé donna les premiers soins au malade qui fut transporté immédiatement à la clinique du Docteur Rougier, de Cahors.

Gramat

Concours de la rave opine. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Souillac

Foire. — Notre foire du 4 juillet n'a pas été très importante. Voici les cours :

Gros bœufs d'attelage, 3.500 à 4.000 fr. ; moyens, 2.500 à 3.000 fr. ; bouvillons, 1.200 à 1.500 fr. ; vaches laitières, 2.500 à 3.200 fr., le tout la paire ; moutons et brebis de boucherie, 3 fr. à 3 fr. 50 ; agneaux, 5 fr. 50 à 6 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 170 à 200 fr., les 50 kilos ; porcelets, 50 à 80 fr. la pièce.

Volaille : œufs, 3 fr. la douzaine ; poules et coqs, 4 fr. 50 ; poulets de grains, 7 fr. ; lapins, 3 fr. ; pintades, 6 fr. ; canards, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; chevreuils 2 fr. le demi-kilo ; oisons, 35 à 40 fr. ; canetons, 10 à 12 fr., le tout la paire ; pigeons communs, 8 à 10 fr. ; grosses espèces, 16 fr. la paire ; fromages de chèvre, 4 fr. 50 ; de vache, 5 fr. 75 la douzaine ; beurre, 14 fr. le kilo.

Par contre les canards accusent une hausse assez importante, les canards d'élevage mulards font 35 fr. la paire, au lieu de 30 fr., et les communs, 15 à 20 fr. la paire au lieu de 12 à 15 fr. la paire précédente.

Prochaine foire le 19 juillet.

DÉPÊCHES

Paris, 11 heures.

Contre les marchands de stupéfiants. — De Cannes. — La police qui surveillait, depuis quelques jours, pour trafic clandestin de stupéfiants une bande, parfaitement organisée, possédant yachts, villas et voitures, put saisir, cette nuit, un canot chargé, notamment, de stupéfiants.

Les occupants ont réussi à fuir en auto.

En Espagne. — De Tenerife. — Le Conseil de Tenerife a rendu son jugement contre les inculpés dans l'affaire d'Hermigua en 1932, au cours de laquelle les paysans matins massacrèrent deux gardes civils. Le tribunal a prononcé 5 condamnations à mort.

A Andorre. — D'Andorre. — Trois ouvriers procédant à la construction d'une ligne électrique ont été pris sous un éboulement. Un a été tué, les deux autres sont gravement blessés.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Fernand RAMES, Inspecteur principal des Domaines à Paris, Chevalier de la Légion d'honneur, croix de Guerre et Madame, née LAMBERTY ;

Monsieur François CONQUET, Contrôleur adjoint de l'Administration de l'Armée, Chevalier de la Légion d'honneur, croix de Guerre, et Madame, née RAMES ;

Monsieur Jean-Claude RAMES et Mademoiselle Jacqueline CONQUET ;

Les familles COUDERG, PÉRIÉ, DABLANC, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Lucie LANCIEU

leur tante, grand'tante et cousine, pieusement décédée à Paris, à l'âge de 68 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Cahors, le samedi 14 juillet 1934, à 8 h. 3/4, très précises. Réunion à la gare.

Le prix des nettoyeurs a baissé et la Teinturerie COCULA

fait les noirs en 24 heures 21, rue Maréchal-Foch, CAHORS

Brûlerie San-Salvador

LE HAVRE
 La MAISON PENET prévient sa clientèle qu'elle a le dépôt des excellents cafés San-Salvador, en provenance directe du Havre.

Consommateurs et gourmets réclamez-les à votre épicière qui vous le fournira avec superbes primes ou sans primes

Qualité et prix défiant toute concurrence

Confetti

Balles élastiques GIRAUD, 11, rue Foch, CAHORS

BONBONS RAFFRAICHISSANTS, fourrés, acidulés, tous parfums, pur fruit. Glaçons-Menthe. Fabrication journalière.

CONFISERIE MODERNE E. GIRAUD, 11, rue Foch Maison spécialisée — Prix de fabrication GROS ET DÉTAIL

ETUDE DE

Maitre François SOUCHARD NOTAIRE A CAHORS Successeur de M^{re} AGAR et DU MAS

ON DEMANDE A ACHETER Petite propriété

avec maison et dépendances en bon état, et quelques hectares de terres et prés (faubourg de Cahors, ou localité proche desservie par chemin de fer).

S'adresser à M^{re} SOUCHARD, 2, rue Nationale

GRAND PRIX de la MARNE



Reims, 8 Juillet 1934

1^{er} CHIRON sur ALFA-ROMEO Moyenne horaire 145 kms 984
 2^e GUY MOLL sur ALFA-ROMEO
 AVEC SHELL HUILES POUR MOTEURS
 AEROSHELL HUILES A HAUT RENDEMENT POUR MOTEURS
 SHELL-A-CYL POUR GRAISSAGE DES HAUTS DE CYLINDRES

Buveur de Sang

Un Pou sante sur vous et suce votre sang avec une bouche encore pleine du sang d'un autre. Ce n'est pas agréable, et c'est dangereux. Employez donc la Marie-Rose, liquide végétal parfumé, qui les tue en 3 minutes, 3 fr. 80 le flacon. Pharmacies, Herbor.

Désirez-vous un appareil photographique ? adressez-vous
Maison VIDAL opticien
 3, rue Mal-Foch — CAHORS
 Voyez ses nouveaux modèles ses nouveaux prix
BAISSE DE PRIX
 sur tous pellicules et appareils
 Développement et tirage sur papier
 Téléphone 2.85

BRULERIE MODERNE
 33 Rue Nationale CAHORS
CAFES ANDRE
 Supérieurs aux meilleurs

ART FLORAL
 Julien THERON
 79, Boulevard Gambetta, CAHORS
 Téléphone : 248
 Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

GOODRICH signale...
 à MM. les Industriels et Entrepreneurs que M. ETIENNE, 18, Bd Gambetta à CAHORS, dispose d'un stock de la courroie de transmission
SOUPLEFLEX
 la marque universellement réputée

Automobilistes ?
 Les meilleures conditions Les règlements les plus rapides Vous sont offerts par nos soins

Consultez-nous
 Agent à CAHORS
COUDERC-NOUAILLAC
 3, Avenue du Nord
 Correspondant de l'Office A. du Sud-Ouest
ASSURANCES (Aviation)

Chasse, Pêche, Coutellerie
 Balances à crévettes ; appâts divers. Pain de chenevis et tous articles de pêche
N. BESSON, armurier
 Bd Gambetta, 83, CAHORS. Tél. 335

HALLE AUX VINS
Maison LACOMBE
 A maison : rouges 9^e, 1 fr. 70 ; 10^e, 1 fr. 90 ; 11^e, 2 fr. 10. — Vins blancs : Gaillac, 2 fr. 90 ; Bordeaux, 2 fr. 50. Livraison à domicile par fûts et bonbonnes. — Vins fins : Champagnes mousseux, Liqueurs.
 Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Hôtels, Cafés, Restaurants, Epiciers. L'agréable et la véritable St-Yorre, se trouve chez LACOMBE, seul dépositaire, Halle de Cahors

Maison LASVÈNES
 10, Rue Maréchal-Foch — CAHORS
SOLDES ANNUELS D'ÉTÉ
 Occasions sensationnelles
 ROBES à partir de... 9 fr. 50
 du 12 au 20 Juillet

LA PERFECTION EN RADIO
"Le MARCONI-SIX"

 DISTRIBUTEUR OFFICIEL :
P. FRANCÈS
 36, Boulevard Gambetta CAHORS

Le D. 45 N LEMOUZY
 qui vient de sortir est un Récepteur de grande classe.
5 Lampes nouvelles Antifading
 M. F. indérégables
 Renseignements complémentaires à l'Agence, 17, rue M.-Foch
LEMOUZY
 LE POSTE QUI DURE

Une jeune fille
 avec sérieuses références est demandée comme Bonne à tout faire. Bons gages S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER
2 chambres et 1 cuisine
 meublées
 S'adresser : 4, Place du Théâtre

A VENDRE
1 escalier en fer
TRES BON ETAT
 S'adresser Bureau du Journal.

ENTREPOT DE LA CAVE
Coopérative de Gaillac
 à CAHORS, à céder
 BON RAPPORT — PRIX MODÉRÉ
BERTY, 9, rue Saint-Pierre

Ouverture d'un magasin
 22, rue de la Préfecture
 Vins fins. — Champagne. — Liqueurs de marque. — Vins à emporter. — Montbazillac. — Bordeaux. — Gaillac. — Bon vin du pays, 10 degrés, à 1 fr. 90 le litre
 Vente par bonbonnes et par petits fûts EAUX MINÉRALES TOUTES LES SOURCES
 Livraison à domicile
Maison B. BERTY
 22, rue de la Préfecture

Sagerre!
 Ne choisissez pas votre huile à la légère
 on est sûr de **Castrol**
 Castrol a depuis longtemps fait ses preuves
 Castrol reste en tête du progrès

**c'est en été
que la fatigue**



est mauvaise

C'est en ce moment que vous avez besoin de toutes vos forces pour faire vos travaux aux champs. Ne vous laissez pas abattre. Achetez chez votre pharmacien, pour 6 francs, une cure de Vin de Frileuse et prenez tous les jours, avant de manger, un verre de ce fortifiant, le plus fort de tous. Tout de suite vous sentez que vos forces reviennent et que la fatigue vous quitte. Le Vin de Frileuse est bon au goût et bon au sang. Il contient les sucs d'une plante qui régénère les globules rouges. Même dans certains cas désespérés, le Vin de Frileuse fait des miracles. La cure dure 3 semaines.

**VIN DE
Frileuse**
à base d'Uvaria de Madagascar
le plus fort des fortifiants

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon (Liquide) 10 fr. 60

Bien exiger la véritable **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

**GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE**

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures. Nettoyage d'ameublements, etc...

TRAVAIL TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, rue des Capucins

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison NÉRA, à NANTES

**VOYAGEURS DE PASSAGE
A PARIS**

Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares

QUAI-D'ORSAY

AUSTERLITZ

PARIS-DENFERT

Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne

Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

ÉTÉ 1934

Excursionnez en autocar dans le Bas-Limousin, le Quercy et le Périgord.

Cinq circuits automobiles au départ de Brive, du 8 juillet au 23 septembre; deux circuits au départ de Rocamadour, du 1^{er} juillet au 25 septembre; quatre circuits au départ de Périgueux et des Eyzies, du 14 juillet au 23 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

ÉTÉ 1934

De Paris aux

Stations Thermales d'Auvergne

Depuis le 14 mai fonctionne un service de voitures directes toutes classes et couchettes 1^{re} classe pour La Bourboule et Le Mont-Dore dans le train express de nuit partant de Paris-Austerlitz, à 20 h. 07.

Depuis le 26 mai, un train rapide de nuit toutes classes, couchettes 1^{re} classe (remplacées par un wagon-lits mixte 1^{re} et 2^e classes du 16 juin au 1^{er} septembre :

Paris-Quai-d'Orsay dép. 21 h. 22. La Bourboule arr. 7 h. 12. Le Mont-Dore

arr. 7 h. 33 (St-Nectaire arr. 9 h. 20 à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 25 septembre, par correspondance automobile).

A partir du 23 juin, train rapide de jour toutes classes et wagon-restaurant : Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 35. La Bourboule, arrivée, 18 h. 27. Le Mont-Dore, arrivée, 18 h. 44. St-Nectaire, arrivée, 20 h. 20. (par correspondance automobile).

P.-O.-Midi

Les bonnes relations entre la France et le Maroc au départ de Paris-Quai d'Orsay

1^o Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}-2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidiens (wagons-lits, la nuit; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagon-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2^o Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^o Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes : couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot au wagon-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 26 heures de mer. — Au départ d'Oran trains et service automobile directs.

4^o Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay; aux principales Agences de Voyages.

Relations rapides par voitures directes de Paris-Quai-d'Orsay à Lamalou-les-Bains à partir du 16 juin 1934.

Des relations rapides entre Paris-Quai-d'Orsay et la station thermale de Lamalou-les-Bains, via Montauban, sont établies par voitures directes de 1^{re} et 2^e classes avec lits-toilette et compartiments-couchettes de 1^{re} classe.

Aller (du 16 juin au 29 septembre inclus : départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 20; arrivée à Lamalou à 8 h. 02.

Retour (du 17 juin au 30 septembre inclus) : départ de Lamalou à 19 h. 07; arrivée à Paris-Quai d'Orsay, à 8 h. 50 (au lieu de 9 h. 15).

Wagon-restaurant de Paris à Vierzion et vice-versa.

La Route des Monts d'Auvergne au départ de Rocamadour (Lot)

Excursion de trois jours en autocar par Vic-sur-Cère, le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Flour, Aurillac, du 2 juillet au 10 septembre 1934. — Prix du transport pour les trois journées, 350 francs.

Pour les jours de mise en marche et tous autres renseignements, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux principales agences de voyages.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Imprimerie A. Coueslant

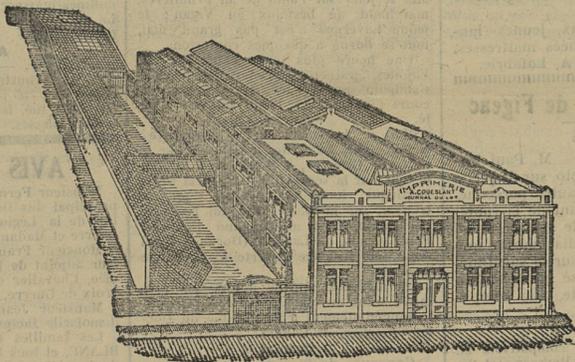
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(PERSONNEL INTÉRESSÉ)

CAHORS (Lot)

Travaux
soignés

Livraison
rapide



Superficie des Ateliers
et des Magasins :
rues des Capucins
et Anatole-France
(1.800 m²).

9 LINTYPES

22 PRESSES

Compte Postal :
N° 5399 Toulouse

Téléphone 31

Adresse Télégr.
Cahors-Coueslant

Installation spéciale
pour
publications périodiques
et
grands tirages

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

Le 7 fatal

Adapté de l'Anglais

Par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE PREMIER

VI

UN PORT DE REFUGE

Le second véhicule était de l'espèce connue sous le nom de char « démocrate ». Il supportait sur son avant-train un siège, et se trouvait chargé de sacs qu'à leur apparence je jugeai devoir contenir du grain.

Le bruit que faisaient les chevaux troublait seul le silence du camp. Je m'approchai à pas de loup jusqu'à la hauteur de l'essieu du char « démocrate ». A ce moment, les toiles de l'autre voiture s'entr'ouvrirent. Je m'accroquis vivement hors de vue.

— Est-ce toi, Kiah ? demanda une voix de femme. Qu'est-ce qui se passe donc en ville, Kiah ?

Je me gardais bien, naturellement, de répondre. La femme, après une minute d'attente laissa retomber la bache en murmurant des mots confus ; j'étais indécis sur ce que j'allais faire, Je me décidai pourtant à

me hisser sur la seconde voiture et à m'installer aussi confortablement que possible parmi les sacs. C'était un port de refuge. Je m'endormis.

Les terribles événements par lesquels je venais de passer m'avaient exténué. Je n'ignorais pas le danger que je courais en m'arrêtant ainsi, pour la nuit, si près de la ville, mais où pouvais-je aller sans courir de risques également graves ?

Je dormais depuis peu de temps, quand la voix de la femme m'éveilla :

— Est-ce toi, Kiah ? répétait-elle.

— Oui, répondit l'homme dont j'entendais les pas se diriger vers le premier chariot.

— Tu es resté bien longtemps. Que se passe-t-il donc en ville ?

— La prison est brûlée de fond en comble. J'ai été réquisitionné pour aider au sauvetage des maisons voisines.

— Bonté divine ! Y a-t-il quelqu'un de tué ?

— Un homme, un prisonnier, brûlé, carbonisé ; il n'avait plus forme humaine quand nous l'avons tiré au dehors. Il y en avait un autre qui s'est sauvé, celui-là. Les gens de la police fouillent la ville et les champs pour le retrouver.

— Comment ça s'est-il fait ? Raconte-moi.

— J'ai suis fatigué comme un chien, Em, et n'suis guère en train d'causer. Nous reprendrons ça demain matin.

— C'est bon, c'est bon, repose-toi.

J'entendis Kiah remonter dans le chariot et le silence se fit de nouveau.

L'information qu'apportait le nomade était pour moi de l'intérêt le plus vif. Ainsi, le sinistre Crampton avait perdu la vie dans sa tentative d'évasion. Je frissonnai au souvenir de mes courtes relations avec le misérable et de la lutte finale soutenue contre lui dans la cellule.

Sans doute, le soup qu'il m'avait porté était cause de sa mort. Il avait rebondi en arrière, chancelé, et s'était trouvé près du mur extérieur au moment de l'explosion. A part la pitié qu'inspire à toute créature humaine une fin aussi terrible, j'éprouvais peu de regrets. Crampton était un monstre qui, s'il en eût été capable, m'aurait parfaitement étranglé. Le feu qui avait mis un terme à cette vie de méfaits, avait probablement détruit en même temps mes lettres. Puisque je n'avais pu les ravoir, mieux valait, en somme, qu'il en fût ainsi.

Je glissai de nouveau à un sommeil lourd peuplé de cauchemars, où m'apparaissaient menaçants, tantôt la gueule d'un revolver pointé sur moi, tantôt les yeux fardés de Crampton. Quand je m'éveillai, le jour commençait à poindre. Les sabots de plusieurs chevaux faisaient retentir la route d'un bruit métallique. Regardant par les interstices des sacs au milieu desquels j'étais blotti, j'aperçus ma vieille connaissance le constable accompagné de deux autres cavaliers, qui se dirigeait, venant de Tam-

pico, tout droit vers nous. Le nomade, à ce moment, était occupé à allumer du feu.

Tremblant d'une nouvelle et terrible crainte, je m'enfonçai le plus que je pus dans ma cachette, réduisant mon corps aux dimensions les plus modestes possible.

La galopade fit halte à cinquante mètres à peine de l'endroit où je me trouvais.

— Holà ! s'écria le constable. Si je ne me trompe, je vous ai vu la nuit dernière, pendant l'incendie !

— En effet, répondit Kiah, j'étais là pour aider à la préservation des autres immeubles. Avez-vous attrapé l'homme en fuite ?

— Non, nous sommes à sa recherche, précisément. Vous n'avez rien vu de suspect de ce côté ?

— A quoi l'homme ressemblait-il ?

— Un misérable en loques. Je l'avais arrêté sous l'inculpation de vol au bureau de poste de Tampico, la semaine dernière.

— Je ne l'ai pas vu, par ici, mais en roulant sur la route, tous ces jours-ci, je vous promets d'avoir l'œil à tous les loqueteux que je rencontrerai... Et qui était l'autre prisonnier, celui-là qui a été tué ?

— Un escroc de Chicago. Un homme que j'on recherche pour un vol important. Le détective qui l'avait pincé est revenu d'Indianapolis à minuit, et a procédé à son identification. A la vérité, on ne pouvait guère le reconnaître, mais l'agent de Chic-

go a pu tout de même s'en tirer, grâce à différents objets trouvés sur lui et qu'il avait déjà vus en sa possession : un boîte à allumettes, une paire de menottes en acier, et autres menues choses que le feu n'avait pu détruire.

Comment le feu a-t-il pris ?

Les prisonniers avaient voulu faire sauter la muraille ; c'est leur mine qui a déterminé l'incendie. Une grosse affaire, comme vous voyez, et bien désagréable pour moi. Généralement, je couche à la prison. Hier, au soir, j'avais dû m'absenter et aller à la ville pour affaires. C'est pendant ce temps-là que les gaillards ont fait leur coup. Mais assez causé ; ouvrez l'œil, l'ami, et si vous rencontrez notre homme, ou quelqu'un lui ressemblant, grand, gros, l'air d'une brute, en haillons, prévenez-moi tout de suite. Il y aura une récompense. Un télégramme adressé au constable de Tampico m'arrivera. En route, garçons !

Les cavaliers poussèrent leur monture et le bruit de la galopade se perdit bientôt sur la route.

Kiah s'avança vers la première voiture.

— Le feu brûle, Em, dit-il. Je vais à l'eau et donner à manger aux chevaux. Le plus tôt j'aurai préparé le déjeuner, le plus tôt nous serons en route.

La femme murmura une réponse et l'homme s'éloigna. Il était temps de quitter le port de refuge qui

m'avait si heureusement abrité. Je sautai donc à terre et m'enfonçai sous bois. Les paroles du constable m'avaient révélé la plus surprenante des situations. Elles me hantaient l'esprit, pendant qu'à l'aventure, je reprenais ma course à travers le fourré.

VII

SINGULIÈRE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS

Combien étrange était la fatalité qui avait voulu que ce fût Crampton qui trouvât la mort dans l'incendie de la prison ! Combien plus étrange encore l'obstination de ce malheureux m'obligeant, sous la menace de son revolver, à lui abandonner mon vêtement, sans même m'en laisser retirer ce qui m'appartenait !

Sharp, le détective de Chicago, m'avait consciencieusement fouillé en m'écrasant. Il était donc en position d'identifier les menus objets qui avaient résisté à la flamme et qu'on avait retrouvés près des restes de l'infortuné malfaiteur.

Ignorant ce qui s'était passé dans la cellule, son raisonnement l'avait conduit à admettre que j'avais été surpris par le feu et que Crampton s'était échappé.

C'était, plus que je ne m'y attendais, la réalisation de mes vœux.

(A suivre).